

**SAINT-CYPRIEN**  
de Napierville



## AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**AVIS PUBLIC** est donné que lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 11 juin 2024 à 20h00, le conseil a adopté le projet de règlement no. 565 - Règlement de concordance avec le Règlement URB-205-15-2023.

L'intention contenue dans ce projet est de se conformer aux modifications apportées par la M.R.C. des Jardins-de-Napierville par le Règlement URB-205-15-2023 au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR/Règlement no. URB-205).

**UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION AURA LIEU LE MARDI 9 JUILLET 2024 À COMPTER DE 20H00 DANS LA SALLE DU CONSEIL À L'HÔTEL DE VILLE SITUÉ AU 121, RANG CYR À SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE.**

Le projet de règlement no. 565 peut être consulté sur le site internet de la Municipalité au : <https://www.st-cypriendenapierville.com/fr/municipalite/reglements-municipaux/>.

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 12<sup>e</sup> jour de juin 2024.

Je, soussignée, directrice générale & greffière-trésorière, certifie par la présente sous mon serment d'office, avoir affiché l'avis public ci-haut à l'hôtel de ville, sur les plateformes de communication ainsi que sur le site Internet de la Municipalité en conformité avec le règlement relatif aux avis publics entre 15 heures et 17 heures ce 12<sup>e</sup> jour de juin 2024.

**Nancy Corriveau**

*Directrice générale & greffière-trésorière*

---

### Hôtel de ville

121, Rang Cyr, Saint-Cyprien-de-Napierville, Québec J0J 1L0

Tél. : 450-245-3658 Fax :450-987-0165

[Info@st-cypriendenapierville.com](mailto:Info@st-cypriendenapierville.com)